

Concours mondial d'art pour les enfants et les jeunes de la Convention de Stockholm dans le cadre de son 10^{ème} anniversaire : Foire aux Questions



1. Puis-je participer?

Tous les enfants et les jeunes qui auront entre 5-20 ans (inclus) le 1^{er} janvier 2012 peuvent participer au concours. Les soumissions seront organisées en 3 catégories d'âge:

- 5-10 ans: nés entre le 2 janvier 2001 et le 1er janvier 2007
- 11-15 ans: nés entre le 2 janvier 1996 et le 1er janvier 2001
- 16-20 ans: nés entre le 2 janvier 1991 et le 1er janvier 1996

2. Comment puis-je participer au concours?

Il y a 2 scénarios: soit le Point de contact officiel de votre pays (PCO) pour la Convention de Stockholm organise un concours national, et dans ce cas, il diffusera l'information concernant l'organisation, les délais, etc.

Soit le PCO n'organise pas de concours national, auquel cas il y a 3 étapes à suivre:

- Vous devez d'abord demander au PCO de votre pays pour la Convention de Stockholm quel est le délai qu'il a fixé pour que vous puissiez lui envoyer votre/vos œuvres d'art. La liste des PCO avec leur coordonnées est disponible [ici](#).
- Ensuite vous réalisez votre dessin et/ou photographie et/ou vidéo courte (chaque participant peut soumettre une œuvre dans les 3 catégories d'art).
- Enfin vous envoyez votre/vos œuvres au PCO de votre pays avant le délai qu'il vous a indiqué. Il faudra aussi remplir le formulaire d'inscription et l'envoyer avec votre/vos œuvres (le formulaire est disponible en cliquant sur le bouton gris « S'enregistrer » [ici](#)).

Dans les deux cas, que ce soit dans le cadre d'un concours national ou pas, le PCO enverra les œuvres d'art nationales au Secrétariat de la Convention de Stockholm avant le 16 mars 2012.

3. Comment les finalistes du concours mondial seront-ils sélectionnés?

Un jury d'experts sera établi par le Secrétariat de la Convention de Stockholm afin de sélectionner les finalistes parmi toutes les œuvres d'art qui auront été reçues avant le 16 mars 2012 (un maximum de 27 soumissions par pays). Il y aura 27 finalistes: 9 par catégorie d'art (9 dessins, 9 photographies et 9 vidéos courtes). Pour chaque catégorie d'art, 3 gagnants seront sélectionnés par catégorie d'âge.

4. Si je suis sélectionné parmi les 27 finalistes, quel prix vais-je recevoir?

- Vous allez recevoir un certificat Or, Argent ou Bronze, qui vous sera remis par le Secrétariat de la Convention de Stockholm
- Votre œuvre d'art sera exposée à la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio+20) qui aura lieu au Brésil du 20-22 juin 2012, ainsi que dans les Centres Régionaux de la Convention de Stockholm dispersés à travers le monde (regardez la liste [ici](#), il y en a peut-être un dans votre pays !). Une exposition sera aussi organisée à cette même période au Palais des Nations à Genève.
- Votre œuvre d'art figurera sur la page web dédiée au concours du site web de la Convention de Stockholm
- Enfin, votre œuvre sera aussi utilisée pour les activités éducatives futures du Secrétariat (posters, publications, t-shirts, livres de coloriage, etc.).

5. Quel est le rôle exact des Points de Contact Officiels de la Convention de Stockholm (PCO)?

Les PCO sont les personnes de contact pour la Convention de Stockholm dans chaque pays (que le pays soit membre de la Convention ou pas).

Nous demandons donc aux PCO de réaliser une première sélection au niveau national afin de nous assurer qu'il y ait une plus grande participation, et aussi afin que le Secrétariat puisse faire une sélection parmi des œuvres d'art du monde entier.

Les étapes sont les suivantes: chaque PCO peut décider ou non d'organiser un concours national dans son pays (s'il ne souhaite pas le faire, dans ce cas, les écoles et universités qui souhaitent participer au concours mondial peuvent tout simplement envoyer leurs œuvres directement au PCO).

Dans les deux cas (qu'il y ait un concours national ou pas), ce sera de la responsabilité du PCO de soumettre les œuvres d'art de son pays, et d'en envoyer 27 au maximum au Secrétariat de la Convention de Stockholm avant le 16 mars 2012.

Nous accueillons volontiers toute suggestion de la part des PCO concernant le processus, et nous leur demandons de bien vouloir diffuser l'information concernant cette activité, qui a pour objectif de conscientiser le public au besoin de protéger la santé humaine et l'environnement des polluants organiques persistants.

6. Est-ce que les formulaires d'enregistrement devront être envoyés au Secrétariat de la Convention de Stockholm ou au Point de Contact Officiel de mon pays?

Votre formulaire d'inscription doit accompagner votre œuvre d'art et être envoyé au Point de Contact Officiel de votre pays. Celui-ci nous fera parvenir les deux éléments avant le 16 mars 2012.

7. Le concours concerne-t-il seulement la Convention de Stockholm ou bien est-il également ouvert aux questions touchant les Conventions de Bâle et de Rotterdam ?

Le concours a été conçu afin de célébrer le 10ème anniversaire de la Convention de Stockholm, qui a eu lieu en mai 2011. Mais c'est également possible de faire figurer les questions concernant les Conventions de Bâle et de Rotterdam, à condition de couvrir aussi les questions concernant la Convention de Stockholm.

8. Que se passe-t-il si un pays ne peut pas fournir de vidéos ni de photographies ? Peut-il envoyer 27 dessins?

Non, chaque pays doit envoyer un maximum de 27 œuvres d'art et celles-ci doivent être composées de 9 dessins et/ou 9 photographies et/ou 9 vidéos. Si un pays n'a reçu de soumissions que dans une catégorie d'art, il doit envoyer ces 9 soumissions nationales-là au Secrétariat.

9. Est-ce que le Secrétariat de la Convention de Stockholm a déjà organisé de telles activités, directement dirigées envers les enfants ?

Non, c'est la première fois que nous réalisons une activité pour ce public.

10. Avez-vous du matériel pédagogique de disponible afin que notre pays puisse l'utiliser dans le contexte de ce concours?

Nous sommes actuellement en train de développer un tel matériel pédagogique dans cette optique, et il sera sous peu disponible sur notre site web (en anglais, espagnol et français).